



**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

Département de l'économie et de la formation  
Service cantonal de la jeunesse  
**Observatoire cantonal de la jeunesse**

Departement für Volkswirtschaft und Bildung  
Kantonale Dienststelle für die Jugend  
**Kantonales Jugendobservatorium**

# **QUELQUES MESURES DE PRÉVENTION ET DE SOUTIEN À LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES**

JANVIER 2024



## TABLE DES MATIERES

---

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2. MESURES ET PRESTATIONS INITIÉES.....</b>	<b>2</b>
2.1. Harcèlement en milieu scolaire.....	2
2.1.1. Concept cantonal de prévention et de lutte contre le harcèlement .....	2
2.1.2. Programme d'action cantonal (PAC) santé psychique enfants-adolescents.....	3
2.2. Compétences psychosociales .....	4
2.3. Compétences numériques .....	5
2.4. Prévention des addictions .....	6
2.5. Prévention de problématiques diverses .....	7
2.6. Phobie scolaire .....	7
2.7. Autisme.....	7
2.7.1. Concept cantonal et projet pilote sur l'intervention précoce intensive .....	7
2.7.2. Domaine scolaire .....	8
2.8. Service de psychiatrie-psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent .....	8
2.8.1. Unité d'Intervention Liaison Crise .....	9
2.8.2. Centre d'Accueil et de Projets pour les Adolescents (CAP' Ado) .....	10
2.8.3. Plateforme de coordination .....	10
<b>3. RÉFÉRENCES .....</b>	<b>11</b>



## 1. INTRODUCTION

---

La santé mentale n'est pas uniquement l'absence de troubles mentaux. En effet, elle se manifeste au travers du bien-être émotionnel, de l'estime de soi, de la satisfaction par rapport à son existence, des performances, ainsi que de la capacité à prendre part à la vie sociale et à cultiver des liens sociaux satisfaisants<sup>1</sup>. Ainsi donc, lorsque l'on parle de santé mentale, cela renvoie tant à des aspects de promotion du bien-être et de la santé, de prévention des troubles mentaux qu'au traitement de ces derniers. A noter que l'on utilise aujourd'hui indistinctement troubles mentaux, troubles psychiques ou troubles psychiatriques, bien que ces notions aient eu, historiquement, des significations parfois différentes.

Une certaine proportion d'enfants et d'adolescents souffre de troubles mentaux (plus ou moins 20% selon les études). La pandémie n'a pas amélioré la situation des jeunes en termes de santé mentale, cette dernière s'étant même détériorée. Que ce soit le monitoring mis en place par l'Office fédéral de la santé publique ou différentes études menées depuis le début de la pandémie<sup>2</sup>, tout indique que le stress psychique a largement impacté les jeunes.

Dans la mesure où les troubles apparus dans l'enfance et l'adolescence peuvent avoir de fortes répercussions à l'âge adulte, il importe de mettre en place les mesures permettant de soutenir les jeunes dans le maintien de leur santé mentale ou d'être en mesure de proposer les ressources nécessaires à ceux en présentant le besoin. Pour prévenir l'apparition ou la complexification d'éventuelles difficultés rencontrées par les jeunes fragilisés, des prestations sont donc régulièrement développées en lien avec diverses thématiques, tant en matière de promotion de la santé, de prévention que de prise en charge. Les éléments présentés ci-après ne se veulent pas exhaustifs mais donnent un aperçu des mesures nouvellement développées dans le but de soutenir les jeunes.

---

<sup>1</sup> Altwegg et al., 2012.

<sup>2</sup> Tettamanti, Devillé, Kapp, Armando & Curtis, 2021 ; Mohler-Kuo, Dzemaili, Foster, Werlen & Walitza, 2021 ; Kessler & Guggenbühl, 2021 ; De Quervain, Coyne, Aerni, Amini, Bentz, Freytag et al., 2021.

## 2. MESURES ET PRESTATIONS INITIÉES

---

### 2.1. HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Les deux mesures présentées ci-dessous ont été menées indépendamment l'une de l'autre mais, des mises en lien et des échanges ont eu lieu et se font encore entre les partenaires.

#### 2.1.1. CONCEPT CANTONAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

En 2012, une première enquête sur le harcèlement en milieu scolaire a été menée par la Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS). Afin de chiffrer l'évolution du phénomène et en approfondir la compréhension à tous les niveaux de la scolarité obligatoire, une seconde enquête a été conduite en 2019. Les résultats de celle-ci ont notamment montré que :

- Les élèves ont globalement moins de risque d'être exposés à du harcèlement ;
- Les rôles (victimes, auteurs, témoins) sont perméables ;
- Certains lieux et moments sont propices à l'émergence du harcèlement.

Suite à cette enquête, le Département de l'économie et de la formation a nommé, en 2020, un groupe de travail – composé de représentants du Service de l'enseignement, du Service cantonal de la jeunesse, de la HEP-VS et des écoles – chargé de mettre en œuvre une politique cantonale coordonnée de prévention et de lutte contre le harcèlement entre pairs en milieu scolaire. Le groupe a notamment eu pour mission de proposer un catalogue de mesures, visant à doter les écoles d'outils supplémentaires pour lutter contre le harcèlement-intimidation.

La stratégie cantonale de prévention et de lutte contre le harcèlement et l'intimidation en milieu scolaire, issue des conclusions du groupe de travail, s'articule autour de cinq axes prioritaires<sup>3</sup> :

#### **Sensibilisation**

Un flyer, illustrant une situation de harcèlement-intimidation et comportant les messages clés « NON au harcèlement-intimidation » et « Ne restez pas seuls, parlez-en », est distribués aux élèves et affiché dans les écoles depuis la rentrée scolaire 2023-2024.

Une vidéo intitulée « Max contre le harcèlement-intimidation », décrivant ce qu'est le harcèlement et ses éléments caractéristiques, sert de support à la discussion de la thématique dans les écoles.

#### **Prévention**

- Des projets en lien avec le vivre ensemble et le climat scolaire sont développés par le canton, en collaboration avec la HEP-VS ;
- Les écoles sont encouragées à organiser des actions de prévention, notamment lors de journées santé ;
- Les enseignants ressources pour le vivre ensemble interviennent dans plusieurs écoles primaires et une collaboratrice scientifique en charge de ces thématiques a été engagée ;
- Le renforcement de la médiation scolaire est prévu ;
- Un accent est mis sur le cyber-harcèlement en collaboration avec le centre ICT-VS.

---

<sup>3</sup> [https://www.vs.ch/web/communication/detail?groupId=529400&articleId=24143156&redirect=https%3A%2F%2Fwww.vs.ch%2Fweb%2Fcommunication%2Farchives%3Fp\\_p\\_id%3Dvsarchiveportlet%26p\\_p\\_lifecycle%3D%26p\\_p\\_state%3Dnormal%26p\\_p\\_mode%3Dview%26\\_vsarchiveportlet\\_fromDate%3D%26\\_vsarchiveportlet\\_keywords%3D%26\\_vsarchiveportlet\\_year%3D-1%26\\_vsarchiveportlet\\_advancedSearch%3D%26\\_vsarchiveportlet\\_toDate%3D%26\\_vsarchiveportlet\\_serviceld%3D-1%26\\_vsarchiveportlet\\_categoryId%3D471212](https://www.vs.ch/web/communication/detail?groupId=529400&articleId=24143156&redirect=https%3A%2F%2Fwww.vs.ch%2Fweb%2Fcommunication%2Farchives%3Fp_p_id%3Dvsarchiveportlet%26p_p_lifecycle%3D%26p_p_state%3Dnormal%26p_p_mode%3Dview%26_vsarchiveportlet_fromDate%3D%26_vsarchiveportlet_keywords%3D%26_vsarchiveportlet_year%3D-1%26_vsarchiveportlet_advancedSearch%3D%26_vsarchiveportlet_toDate%3D%26_vsarchiveportlet_serviceld%3D-1%26_vsarchiveportlet_categoryId%3D471212)

## **Intervention**

Afin de gérer les situations de harcèlement-intimidation, un protocole d'intervention standardisé a été élaboré par le groupe de travail. Ce protocole définit les rôles et fonctions des différents professionnels. Il est accompagné d'un texte descriptif ainsi que de grilles d'observation pour aider à la détection des situations problématiques.

## **Formation**

Pour que les écoles puissent intervenir lors de situations de harcèlement-intimidation, elles doivent disposer d'équipes spécifiquement formées à cela. Différentes formations continues individuelles ou en établissement sont proposées par la HEP-VS et sont choisies en fonction des spécificités locales.

## **Evaluation**

La HEP-VS va procéder à une nouvelle évaluation de la situation et créer des outils d'auto-évaluation pour les établissements scolaires. Ceux-ci serviront de base au DEF pour apporter, si nécessaire, les correctifs utiles à son plan d'action cantonal.

Le harcèlement en milieu scolaire a des répercussions négatives à long terme, il s'agit par conséquent d'amener tous les partenaires à travailler ensemble pour y faire face.

### **2.1.2. PROGRAMME D'ACTION CANTONAL (PAC) SANTÉ PSYCHIQUE ENFANTS-ADOLESCENTS**

Le Programme d'action cantonal « Promotion de la santé psychique chez les enfants et les adolescents » a débuté en 2019. Il répond à la volonté du Canton du Valais de renforcer ses actions et de coordonner les prestations de promotion et de prévention en matière de santé psychique. Ce Programme cible principalement les enfants et adolescents en âge de scolarité obligatoire et post obligatoire, ainsi que leurs parents et les professionnels les encadrant. En effet, enfants et adolescents sont particulièrement vulnérables puisqu'ils font face à des changements multiples et à des défis nombreux, et ce sans être pleinement conscients de leurs ressources et de leurs capacités à les mobiliser. Les mesures de ce programme se réalisent principalement au sein de l'école, à travers les interventions des animatrices du Pôle école de Promotion Santé Valais<sup>4</sup>.

Depuis 2021, en accord avec le Programme cadre en promotion de la santé et prévention du canton, une des priorités a été la prévention en lien avec le harcèlement scolaire. Ainsi, dans le cadre du PAC, un projet pilote de prévention du harcèlement a été initié en 2021 dans la région sierroise<sup>5</sup>. Bien que mené indépendamment du concept cantonal de prévention et de lutte contre le harcèlement, des contacts réguliers ont eu lieu avec le Service de l'enseignement pour informer les partenaires de l'avancement du projet.

Un travail important a été réalisé pour co-construire avec les partenaires du réseau de la région sierroise des pistes d'actions concrètes. Ainsi, au cours de l'automne 2021, deux travailleurs sociaux ont rencontré les partenaires de terrain en individuel (UAPE, école, clubs sportifs, chauffeurs de bus, délégués au sport, CDTEA, etc.), afin d'identifier leurs préoccupations, prendre connaissance de leurs constats ou encore de savoir à quel réseau les partenaires font appel en cas de soucis.

En février 2022, un world café en présence des 25 partenaires de terrain a eu lieu et quatre thèmes de travail ont été traités : détection, communication et information, rôles et postures, intervention. Suite à cette rencontre, une analyse des données a été faite afin de déterminer les pistes de travail à

---

<sup>4</sup> <https://www.promotionsantevalais.ch/fr/programme-action-cantonal-1380.html>

<sup>5</sup> Informations obtenues auprès d'Angélique Wüthrich, Responsable du PAC santé psychique enfants – adolescents à Promotion santé Valais.

privilégier et, début 2023, les pistes d'action ont été formalisées. L'ensemble du travail réalisé a permis de mettre en évidence les pistes d'action concrètes suivantes :

- Développer une grille à remplir pour la détection de situations difficiles, y compris les problèmes de harcèlement ;
- Nommer une personne ressource qui devient référente du suivi ;
- Communiquer entre adultes et services/institutions sur la base de consignes de communication inter-service ;
- Mettre à disposition des partenaires une boîte à outils composée des sept méthodes d'action. Selon les critères et spécificités des situations rencontrées, le choix de la méthode d'intervention est laissé à l'expertise des partenaires.

La mise en application des pistes d'action (rentrée scolaire 2023-2024) donnera lieu, au terme de cette phase test, à un bilan avec les partenaires de terrain impliqués.

Il est à relever que tout au long du processus, l'avis des jeunes a été ou sera pris en considération via des focus groupes afin de crédibiliser auprès des jeunes les actions menées par les adultes.

## **2.2. COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES**

« Les compétences psychosociales (CPS) sont au cœur de la santé physique, psychique et sociale des adolescent.e.s car elles permettent de construire de solides niveaux de bien-être et d'épanouissement et de faire face aux défis du quotidien »<sup>6</sup>.

#MOICMOI<sup>7</sup>, approche globale de promotion de la santé psychique des adolescents, vise à favoriser une image et une estime de soi positives chez les jeunes. Dans le cadre de ce projet, des ressources (formation pour les professionnels, fiches didactiques, ateliers thématiques, matériel d'accompagnement) ont été développées afin d'accompagner les adolescents à l'école, dans les structures extrascolaires et pour le public en général. Ces outils visent la connaissance de soi des élèves en leur permettant d'identifier et d'explorer les différentes dimensions qui composent leur identité, le développement de relations sociales positives dans l'environnement de formation par le renforcement des compétences de communication et d'interaction, la compréhension du fonctionnement de l'environnement social et le développement des compétences qui permettent de s'y positionner et d'agir<sup>8</sup>.

#MOICMOI, en collaboration avec santépsy.ch et Ciao.ch, a développé cinq capsules vidéo pour mettre en évidence l'importance des compétences psychosociales dans la vie d'un adolescent. Elles permettent aux jeunes de se rendre compte de toutes les compétences qu'ils activent dans leur vie quotidienne et aux adultes de mieux comprendre pourquoi il est important de soutenir explicitement le développement de ces compétences dans l'éducation. Les scénarii des vidéos sont inspirés de situations décrites par des jeunes et ont été testés auprès de jeunes de 13 à 17 ans. En classe ou dans d'autres contextes, elles peuvent servir de support pour ouvrir des discussions avec les jeunes ou initier un travail sur les compétences psychosociales.

Notons encore la parution du guide « Promouvoir la santé psychique des adolescent.e-s à l'école et dans l'espace social. Cahier de référence pour les professionnel-le-s » fin septembre 2020. Ce document est le résultat d'un travail effectué entre mars 2019 et juin 2020 sur mandat de la campagne

---

<sup>6</sup> <https://www.promotionsantevalais.ch/fr/projet-2141.html>

<sup>7</sup> #MOICMOI est porté par les organisations de promotion de la santé des cantons latins, est soutenu par Promotion Santé Suisse et collabore avec ciao.ch et santépsy.ch

<sup>8</sup> <https://www.promotionsantevalais.ch/fr/projet-2141.html>, <https://moicmoi.ch/>



latine santepsy.ch consacrée aux adolescent-e-s, de la Commission de prévention et de promotion de la santé des cantons latins (CPPS), du projet romand #MOICMOI et du programme MindMatters par le biais de RADIX, Fondation Suisse pour la santé<sup>9</sup> et développé avec le soutien de Promotion santé Valais notamment.

Le guide a été construit en premier lieu à l'intention des professionnels du domaine scolaire, afin de les soutenir et de leur apporter des ressources. Toutefois, les principes qui y sont développés peuvent aussi être utiles aux parents et à d'autres professionnels de l'éducation ou de la promotion de la santé en contact avec des adolescents. Le document est structuré en trois parties principales :

1. La première propose des éléments de compréhension sur l'adolescence et la santé psychique qui peuvent être utiles à toute personne en contact avec des adolescents ;
2. La deuxième pose certains principes pour la promotion de la santé psychique des adolescents qui peuvent soutenir les interventions dans différents contextes ;
3. La troisième s'adresse plus spécifiquement à l'école et propose plusieurs pistes d'action<sup>10</sup>.

Des cahiers de référence pour les tranches d'âge 0-4 ans<sup>11</sup> et 16-25 ans<sup>12</sup> sont également disponibles.

Dernier élément concernant les compétences psychosociales, les journées santé dans les écoles sont également un outil de sensibilisation à ces compétences.

### **2.3. COMPÉTENCES NUMÉRIQUES<sup>13</sup>**

La mise en place d'une stratégie cantonale pour une éducation à un usage numérique responsable faisait partie des objectifs du Programme d'action cantonal pour 2019-2020. Une telle stratégie suppose un positionnement favorisant notamment le dialogue sur la thématique, le développement d'un regard critique ou encore le respect de certaines règles d'utilisation et la réflexion sur son propre comportement vis-à-vis des écrans de la part de toute personne (enfants, adolescents, parents, enseignants, etc.).

En mai 2023, le canton a lancé une stratégie cantonale pour une éducation à un usage numérique responsable répondant ainsi à un problème de santé publique. En effet, les professionnels du réseau ont fait part de leurs inquiétudes face à l'émergence de troubles psycho-sociaux, éducatifs et somatiques observés dans les milieux extra-scolaires, scolaires, professionnels et médicaux en lien avec l'utilisation des écrans. La pandémie survenue par la suite n'a pas amélioré la situation quant à l'utilisation des écrans et l'apparition de problèmes de développement et de comportement chez les enfants de tout âge. Fort de ces constats, le canton, en collaboration avec les partenaires du domaine de la formation, de la jeunesse et de la santé publique, a décidé de développer une stratégie pour offrir

---

<sup>9</sup> <https://santepsy.ch/actualite/sante-mentale-des-adolescent%2%b7e%2%b7s-un-cahier-de-referance-pour-les-professionnel%2%b7le%2%b7s/>

<sup>10</sup> <https://santepsy.ch/actualite/sante-mentale-des-adolescent%2%b7e%2%b7s-un-cahier-de-referance-pour-les-professionnel%2%b7le%2%b7s/>

<sup>11</sup> Français : santepsy\_2022\_cahierref0-4..pdf ; allemand : santepsy\_brochure\_de\_def.-1.pdf

<sup>12</sup> [https://santepsy.ch/wp-content/uploads/2023/11/santepsy\\_cahier\\_16-25ans..pdf](https://santepsy.ch/wp-content/uploads/2023/11/santepsy_cahier_16-25ans..pdf)

<sup>13</sup> Informations obtenues auprès d'Angélique Wüthrich, sur le site de Promotion santé Valais et celui de l'Etat : [https://www.vs.ch/web/communication/detail?groupId=529400&articleId=24036731&redirect=https%3A%2F%2Fwww.vs.ch%2Fweb%2Fcommunication%2Farchives%3Fp\\_id%3Dvsarchiveportlet%26p\\_p\\_lifecycle%3D0%26p\\_p\\_state%3Dnormal%26p\\_p\\_mode%3Dview%26\\_vsarchiveportlet\\_fromDate%3D%26\\_vsarchiveportlet\\_keywords%3D%26\\_vsarchiveportlet\\_year%3D-1%26\\_vsarchiveportlet\\_advancedSearch%3D%26\\_vsarchiveportlet\\_toDate%3D%26\\_vsarchiveportlet\\_categoryId%3D471212,](https://www.vs.ch/web/communication/detail?groupId=529400&articleId=24036731&redirect=https%3A%2F%2Fwww.vs.ch%2Fweb%2Fcommunication%2Farchives%3Fp_id%3Dvsarchiveportlet%26p_p_lifecycle%3D0%26p_p_state%3Dnormal%26p_p_mode%3Dview%26_vsarchiveportlet_fromDate%3D%26_vsarchiveportlet_keywords%3D%26_vsarchiveportlet_year%3D-1%26_vsarchiveportlet_advancedSearch%3D%26_vsarchiveportlet_toDate%3D%26_vsarchiveportlet_categoryId%3D471212,)  
<https://www.promotionsantevalais.ch/fr/nouveau-valais-education-numerique-responsable-3328.html>

des bonnes pratiques et des recommandations aux parents et aux professionnels. Sa coordination est assurée par Promotion santé Valais.

La stratégie cantonale est compatible avec les objectifs des plans d'études valaisans. Ses messages se déclinent sur quatre axes : dialoguer, responsabiliser, sécuriser et saisir les opportunités. Un parcours de formation pour les jeunes de 0 à 18 ans aborde le rôle de guides et de modèles des adultes (parents, enseignants, ...) qui posent le cadre pour laisser ensuite davantage de place aux jeunes. Les messages sont évolutifs en fonction de l'âge et permettent aux utilisateurs de devenir progressivement acteurs et porteurs de leurs pratiques numériques.

Dans le cadre de cette campagne de prévention, différents outils ont été élaborés :

- La brochure « Ecran, dis-moi... » recommande des pratiques numériques et propose des alternatives aux écrans par tranche d'âge et donne des pistes d'auto-évaluation de son propre usage numérique. Un format de poche a également été créé sous forme de carte ;
- Le site [educationnumeriquevalais.ch](https://www.educationnumeriquevalais.ch) recense l'ensemble des mesures offertes dans le cadre de la stratégie cantonale (formation des professionnels de la petite enfance, guide « Les écrans et moi » disponible pour les 3-4H à partir de septembre 2023, ou encore intervention de Hall of Games en 9CO) ;
- Du matériel vidéo est disponible en deux formats (court et long) ;
- Des informations à l'attention des enfants et adolescents, des parents et des enseignants pour chacune des six tranches d'âge du parcours de formation sont disponibles.

Si les nouveaux médias numériques comportent un certain nombre de risques (addiction, supports dans le harcèlement entre élèves par exemple), ils sont également source de réelles opportunités. Ce projet novateur réunit tous les acteurs de terrain pour offrir des outils concrets permettant l'apprentissage d'un usage numérique responsable.

## **2.4. PRÉVENTION DES ADDICTIONS<sup>14</sup>**

Escape addict, outil de prévention basé sur le principe des escape rooms, vise à susciter la réflexion des jeunes sur les questions de substances, consommation et addiction par « une approche de prévention expérientielle qui fait vivre aux élèves des situations qu'ils rencontrent ou qu'ils risquent de rencontrer dans leur quotidien »<sup>15</sup>. Pour ce faire, le projet s'appuie sur cinq axes de travail : l'acquisition de connaissances, la notion de prise de risques, l'influence des pairs, le développement d'un esprit critique et la question du plaisir dans l'addiction.

En outre, des objectifs spécifiques en rapport avec les différents stades de consommation des 11-15 ans sont abordés :

- Non-consommateurs : valoriser et encourager à maintenir ce comportement afin de diminuer le nombre de jeunes qui commencent à consommer ou du moins retarder un maximum le début de la consommation
- Consommateurs occasionnels : sensibiliser aux risques liés à une consommation festive et éviter qu'ils deviennent des consommateurs réguliers
- Consommateurs à risque : les rapprocher des aides disponibles

Escape addict est proposé à l'ensemble des jeunes valaisans du cycle d'orientation (10CO) et, depuis 2019, plus de 3'000 élèves par année ont pu bénéficier de cette expérience.

---

<sup>14</sup> Informations obtenues auprès d'Angélique Wüthrich et sur le site de Promotion santé Valais : <https://www.promotionsantevalais.ch/fr/concept-objectifs-890.html>

<sup>15</sup> <https://www.promotionsantevalais.ch/fr/concept-objectifs-890.html>

## **2.5. PRÉVENTION DE PROBLÉMATIQUES DIVERSES<sup>16</sup>**

Projet national de la Ligue pulmonaire et de l'Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF), l'application de coaching ready4life a pour objectif de soutenir les apprentis dans diverses compétences de la vie courante. Cela comprend par exemple la bonne gestion du stress et des écrans, le renforcement des compétences sociales ainsi que la capacité à résister à la consommation de substances addictives.

Durant 1 à 4 mois, les apprentis de toutes les branches de la 1ère à la 4ème année de formation peuvent choisir d'être coachés via l'application sur deux des six sujets traités, soit l'alcool, le tabac, le stress, les compétences sociales, le cannabis et internet. Ils peuvent également poser des questions personnelles à un expert sur les six thématiques du projet. Des ateliers interactifs d'une heure et demi auprès de toutes les 1ère année d'apprentissage complètent ce projet.

Durant l'année scolaire 2021-2022, plus de 78 classes de première année d'apprentissage ont reçu un atelier interactif sur la thématique des addictions et l'amélioration de leurs compétences de vie soit plus de 1130 apprentis sensibilisés et plus de 1060 apprentis ayant pu participer au coaching durant 4 mois. Depuis la rentrée 2022-2023, l'application ready4life est également disponible pour les élèves du secondaire II.

## **2.6. PHOBIE SCOLAIRE**

Un paquet social a été intégré à la réforme fiscale cantonale contenant, entre autres, diverses mesures ciblées dans le domaine du social et de la formation.

Dans ce contexte, le montant alloué à l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) par le Département de l'économie et de la formation a été utilisé en partie pour répondre à un besoin croissant tant dans le domaine scolaire que dans celui de la pédopsychiatrie. En effet, plus d'une centaine de jeunes ne sont pas en mesure de se rendre en classe en raison d'une phobie scolaire. De par sa nature, ce problème induit un absentéisme important qui, sans prise en charge rapide et adaptée, peut aboutir à une déscolarisation définitive et présenter des conséquences graves dépassant le seul contexte scolaire. L'Institut Don Bosco & Sainte-Agnès, pour le Valais romand, et le Kinderdorf, pour le Haut-Valais, ont été mandatés par l'Office de l'enseignement spécialisé pour mettre en place et gérer des structures pluridisciplinaires pour la prise en charge de ces jeunes en difficulté : le Centre médico-pédago-thérapeutique de jour (CMPTJ) à Martigny et le Kinder- und Jugendtagsstruktur für Schulinklusion (KJTS) à Brigue.

Ouvertes depuis la rentrée scolaire 2022, selon le plan de scolarité valaisan, ces structures s'inscrivent en complément des prestations déjà existantes mais ne couvrant que partiellement les besoins de la population infanto-juvénile considérée. L'objectif principal est le retour, au moins partiel, de ces jeunes en classe. Pour ce faire, des jeunes de 11 à 16 ans sont accueillis sur site par une équipe pluridisciplinaire ou accompagnés par une équipe mobile, pluridisciplinaire également.

## **2.7. AUTISME**

### **2.7.1. CONCEPT CANTONAL ET PROJET PILOTE SUR L'INTERVENTION PRÉCOCE INTENSIVE**

En 2018, le Conseil fédéral a recommandé de faire de l'intervention précoce intensive (IPI) une priorité parmi les mesures en faveur des enfants atteints d'un trouble du spectre autistique (TSA). En effet, de nombreuses études scientifiques internationales confirment l'efficacité des méthodes d'intervention

---

<sup>16</sup> Informations obtenues auprès d'Angélique Wüthrich et sur le site de Promotion santé Valais : <https://www.promotionsantevalais.ch/fr/ready4life-2869.html>

précoce intensive et il existe un consensus sur le fait qu'aucune autre approche ne permet pour l'heure d'obtenir de meilleurs résultats.

Conscient des besoins et tenant compte des constats et recommandations émis au niveau fédéral, courant 2018, le Conseil d'Etat valaisan a décidé la mise en place d'un groupe de travail sur le thème de l'autisme. En 2019-2020, ce groupe de travail a développé un concept pour la détection précoce, le diagnostic, le traitement et le soutien des enfants, des adolescents et des jeunes adultes atteints de TSA.

En février 2023, le Conseil d'Etat a nommé un groupe de pilotage pour l'élaboration et la mise en place de l'intervention précoce intensive dans le cadre d'un projet pilote. Ce groupe de travail, composé de représentants de différents milieux, a pour mandat de définir l'intervention (méthode utilisée, setting des prises en charges, etc.), les critères d'accès au projet pilote et la procédure d'admission, de même que la formation et la supervision des professionnels impliqués. Le projet pilote a débuté à l'automne 2023 et une première évaluation sera effectuée à l'automne 2024.

### **2.7.2. DOMAINE SCOLAIRE**

Au niveau de l'école, diverses mesures sont également en place afin de renforcer le travail avec les jeunes concernés par un TSA :

1. Budgets supplémentaires octroyés pour :
  - Le renforcement des mesures renforcées intégratives ou séparatives ;
  - L'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école spécialisée de Sainte-Agnès et à l'Institut de Notre-Dame de Lourdes ;
  - L'ouverture des weekends et des vacances à l'école spécialisée Don Bosco & Sainte-Agnès ;
  - L'ouverture d'une structure spécifique de transition : passerelle-apprentissage en complément de la classe de formation pratique de Martigny.
2. Plusieurs documents sont à disposition des enseignants :
  - Un kit « Autisme » sur le SharePoint de l'OES ;
  - Des fiches pédagogiques « Ensemble on est plus fort » ;
  - Des fiches d'informations pour les enseignants.
3. Des formations régulières et de tous niveaux sont proposées et encouragées :
  - Formations en établissement par Autisme suisse romande ;
  - Formation pour les aides à la vie scolaires ;
  - Formation pour les stagiaires en 3 ateliers ;
  - Formation continue à la HEP ;
  - Soutien financier aux enseignants spécialisés voulant faire un CAS en autisme.
4. Mise en place de groupes de compétences sociales dans les régions via les CPS pour les élèves au bénéfice de mesures renforcées. Si l'organisation le permet et si la masse critique d'élèves ayant des besoins spécifiques communs est suffisante, les élèves sont regroupés à l'interne des CPS.
5. Les enseignants-ressources poursuivent leur mandat de conseil et de regroupement sur demande des directions d'école auprès des conseillers pédagogiques.

### **2.8. SERVICE DE PSYCHIATRIE-PSYCHOTHÉRAPIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT**

Régulièrement les situations urgentes passent par les services somatiques (urgences et service de pédiatrie) de l'hôpital de Sion. Sur la base d'un avis pédopsychiatrique, cela permet, dans la majorité des cas, de répondre à la crise, d'effectuer un premier tri et d'organiser une prise en charge pédopsychiatrique de crise à court terme (suivi pédopsychiatrique de crise ambulatoire). Lorsqu'un retour à domicile n'est pas envisageable, l'hospitalisation se fait dans le service de pédiatrie pour une

durée variant de 1 et 5 jours. Puis, en fonction de la clinique et des disponibilités, une hospitalisation se fait dans le service de pédopsychiatrie de Sierre. Or, ces dernières années, une augmentation du nombre de demandes de consultations urgentes a été relevée et cela s'observe principalement en pédiatrie (augmentation importante du nombre de lits de pédiatrie occupés par des situations pédopsychiatriques) et la situation devient problématique. De plus, depuis quelques années, un certain nombre de patients complexes (histoire, système parental, aspects psychosociaux), chroniques et agissants nécessitent des prises en charge bio-psycho-sociales intensives ce qui impacte massivement le fonctionnement de l'unité de Sierre. Régulièrement, 2 à 4 patients hospitalisés nécessitent la mise en place de mesures visant à les protéger d'eux-mêmes et à protéger les autres patients. Leurs séjours sont souvent grevés de comportements antisociaux, de défis, de fugues et de mises en danger. Faute de foyer social suffisamment contenant, permettant la prise en charge de tels patients, ces jeunes sont maintenus en unité hospitalière.

Au vu de ces constats, décision a été prise par la direction de l'Hôpital du Valais de développer des prestations pour soulager les services somatiques et prendre en charge les patients complexes.

### **2.8.1. UNITÉ D'INTERVENTION LIAISON CRISE**

L'unité d'intervention liaison crise, basée sur le site de Sion à proximité de la pédiatrie, est un dispositif global se composant de la pédopsychiatrie de liaison classique, des consultations urgentes et des suivis de crise ambulatoires.

#### **1. Liaison classique**

Les interventions de liaison consistent en l'intervention de pédopsychiatres dans les services somatiques de l'Hôpital de Sion (pédiatrie, médecine, urgences, maternité, etc.) à la demande des équipes.

L'équipe pluridisciplinaire (pédopsychiatres, psychologues et infirmiers spécialisés) effectue des évaluations et/ou des interventions de soutien, auprès des enfants, adolescents ou parents qui en ressentent le besoin.

Le médecin responsable peut également co-superviser avec l'infirmier de pédopsychiatrie d'autres missions de l'unité d'intervention liaison crise.

#### **2. Consultations urgentes**

Ce dispositif est à disposition de la population générale, des pédiatres, médecins généralistes, psychothérapeutes, infirmiers, etc. en charge d'enfants et d'adolescents. L'objectif est de permettre aux familles et aux différents partenaires d'adresser des situations nécessitant un avis spécialisé rapidement.

#### **3. Suivis de crise ambulatoires<sup>17</sup>**

Soutenu par le Service de santé publique qui souhaite répondre à l'urgence générée par les dépressions et l'angoisse montante chez les jeunes de 14 à 24 ans, des suivis de crise ont été mis en place. Ces derniers consistent en des suivis courts (1 à 5 semaines) et intenses (1 à 5 entretiens par semaine) pour des enfants et adolescents ayant besoin d'être vus de façon rapprochée lors d'une période de crise psychique. Ces suivis peuvent être proposés aux enfants, adolescents bénéficiant déjà d'un suivi psychothérapeutique, exclusivement à la demande du thérapeute en charge de la situation, pour renforcer temporairement les soins ambulatoires. Ces suivis visent à éviter des hospitalisations en milieu somatique, soutenir le patient et sa famille durant la crise, effectuer une transition entre l'hospitalisation et une prise en charge ambulatoire et activer le réseau.

---

<sup>17</sup> Informations complémentaires : <https://www.hopitalduvalais.ch/disciplines-medicales/disciplines-de-a-a-z/psychiatrie-et-psychotherapie/pole-de-psychiatrie-et-psychotherapie-du-chvr/deroulement-de-la-prise-en-charge-des-enfants-et-adolescents>

### **2.8.2. CENTRE D'ACCUEIL ET DE PROJETS POUR LES ADOLESCENTS (CAP' Ado)**

Les moyens financiers débloqués par le Parlement ont permis la création du Centre d'accueil et de projets pour les adolescents (CAP' Ado).

Cette nouvelle structure propose des soins psychiatriques pour enfants et adolescents complémentaires à ceux déjà prodigués sur le territoire valaisan (consultations ambulatoires, prises en charge de crise, liaison hospitalière, unité d'hospitalisation). CAP'Ado se veut une alternative aux parcours de soins parfois douloureux qui amènent certains jeunes à faire des allers-retours entre une prise en charge ambulatoire insuffisante et une prise en charge hospitalière lourde. Cette nouvelle structure répond à l'augmentation constante des besoins d'accueil temporaires pour les jeunes au profil complexe (histoire, système parental, aspects psychosociaux, etc.) et aux difficultés chroniques. Dans la mesure où la structure dépend de l'hôpital, les demandes de prises en charge émanent des médecins référents des jeunes uniquement. A relever que les suivis médicaux et psychothérapeutiques individuels restent de la compétence du médecin ayant adressé la situation à la structure.

Ouverte en novembre 2022, cette petite structure permet la prise en charge de patients de 12 à 18 ans en grande difficultés psychiques, sociales et/ou scolaires, dépassés par les enjeux sociaux et professionnels. CAP'Ado a pour objectifs de soulager les jeunes en difficulté dans leurs processus d'autonomisation et de socialisation, de soutenir ceux qui éprouvent de grandes difficultés à se projeter dans l'entrée dans le monde professionnel et de permettre à ces jeunes d'expérimenter des activités socialisantes. Au travers de moments d'échange et d'activités, la possibilité est offerte aux jeunes de regagner confiance en eux et de prendre conscience de leurs compétences. Finalement en s'appuyant sur l'expérience de thérapeutes, d'ainés et d'un réseau de professionnels, le jeune va construire un projet à sa portée et se construire une trajectoire de vie rassurante.

En outre, l'équipe pluridisciplinaire de CAP' Ado peut intervenir ponctuellement dans le lieu de vie. Il s'agit d'aller à la rencontre de jeunes et de leurs proches pour rompre l'isolement et créer le lien avec le réseau de professionnels. C'est aussi l'occasion d'évaluer des situations particulières afin de proposer des ajustements dans les soins prodigués, de renforcer la collaboration avec les foyers éducatifs et scolaires et d'améliorer les processus de transition avec l'unité hospitalière.

Des informations complémentaires, sur les modalités d'admission notamment, sont disponibles sur le site internet de l'Hôpital du Valais<sup>18</sup>.

### **2.8.3. PLATEFORME DE COORDINATION**

En lien avec CAP' Ado, une plateforme de coordination a été instaurée. Compte tenu de la complexité des situations prises en charge et, par conséquent, du nombre d'acteurs impliqués auprès de ces jeunes, pouvoir coordonner les interventions semblait indispensable. Qui plus est, certaines situations étant dans l'interstice entre différentes prestations, il est nécessaire pour les prestataires de pouvoir échanger, déterminer les enjeux premiers et les modalités d'accompagnement les plus à même de répondre aux besoins des jeunes.

---

<sup>18</sup> Informations complémentaires : <https://www.hopitalduvalais.ch/disciplines-medicales/disciplines-de-a-a-z/psychiatrie-et-psychotherapie/pole-de-psychiatrie-et-psychotherapie-du-chvr/deroulement-de-la-prise-en-charge-des-enfants-et-adolescents>

### 3. RÉFÉRENCES

---

Altwegg, D., et al. (2012). *Statistique de la santé 2012*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

De Quervain, D., Coyne, D., Aerni, A., Amini, E., Bentz, D., Freytag, V., et al. (2021). *Swiss Corona Stress Study: survey in high school students, March 2021*. OSF Preprints.

Kessler, C., & Guggenbühl, L. (2021). *Répercussions de la pandémie de coronavirus sur la santé de la population en termes de vulnérabilité et de ressources. Sélection de résultats de recherches de 2020 pour la Suisse. Document de travail 52*. Berne, Lausanne: Promotion Santé Suisse.

Mohler-Kuo, M., Dzemaili, S., Foster, S., Werlen, L., & Walitza, S. (2021). Stress and Mental Health among Children/Adolescents, Their Parents, and Young Adults during the First COVID-19 Lockdown in Switzerland. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 18, 46-68.

Tettamanti, M., Devillé, C., Kapp, C., Armando, M., & Curtis, L. (2021). Impact de la pandémie de Covid-19 sur les troubles psychiques des adolescents et jeunes adultes. *Revue Médicale Suisse*, 17, 1593-1596.